



Webinaire - Risques climatiques et bâtiment

26/11/2024 – 14h à 17h



Les “solutions à bénéfices multiples” :

Expérimentation locale dans le Grand-Est et perspectives pour impulser la réduction de vulnérabilité du bâti individuel face aux inondations

CEPRI - Laure Lucadou

Webinaire - Risques climatiques et bâtiment

26/11/2024 - 14h à 17h

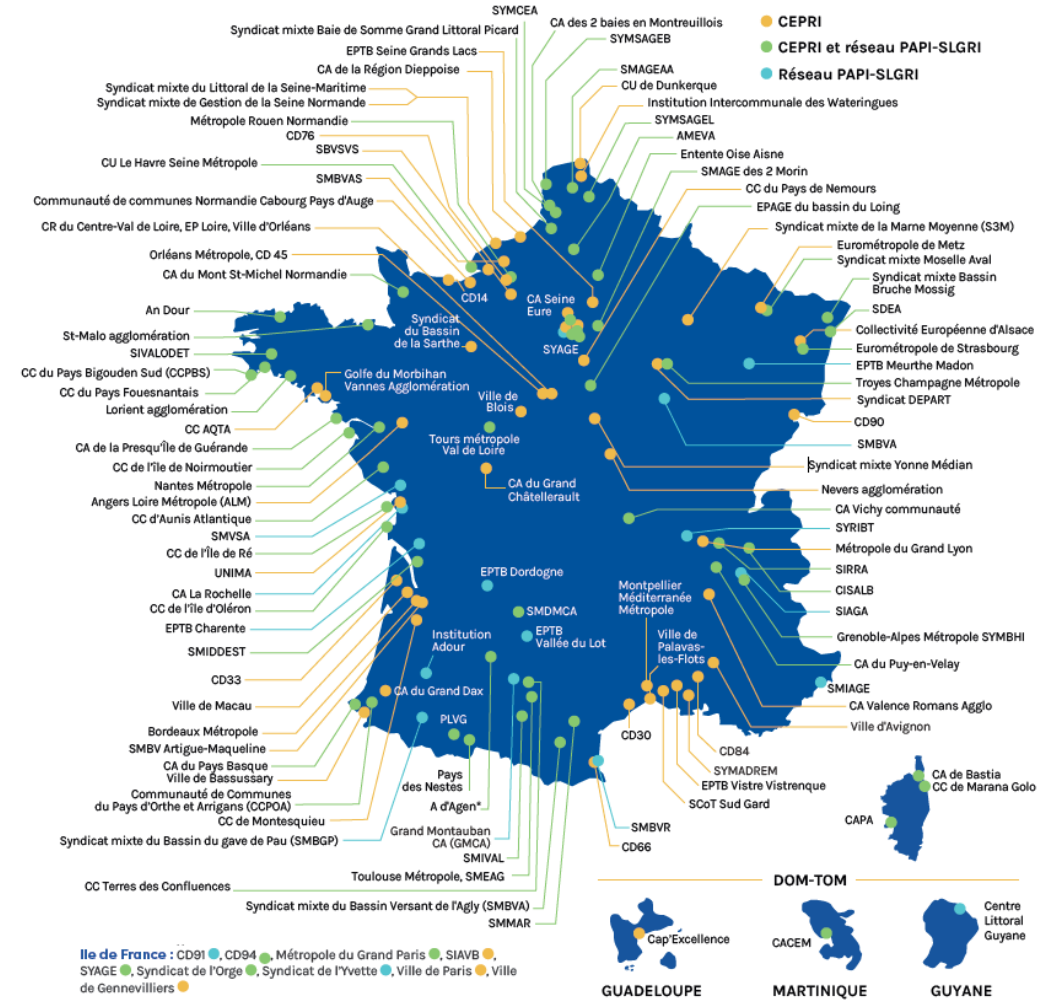
- Introduction
- 1. Les solutions à bénéfices multiples : c'est quoi ?
Constats et opportunités
- 2. Une expérimentation locale dans le Grand-Est
- 3. Les enseignements
- 4. Des pistes de travail

Le CEPRI

Des élus unis pour prévenir le risque d'inondation depuis près de 30 ans

130 membres : intercommunalités, syndicats, EPTB, métropoles, associations expertes...

Trois missions : accompagner, représenter, outiller



Associations nationales membres :

Assemblée des départements de France (ADF), Associations des maires de France (AMF), Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR), France Dignes, Intercommunalités de France, Villes de France

Autres membres :

Agence Qualité Construction (AQC), Association des ingénieurs territoriaux de France (AITF), Compagnie des Experts Agréés (CEA), Fédération française du bâtiment (FFB), Fédération nationale de l'hôtellerie de plein air (FNHPA), Mission Risques Naturels (MRN), Ordre des géomètres experts, Pôle dream eau et milieux (MRN)

1 français sur 4 et 1 emploi sur 3
sont exposés aux risques d'inondations
(débordement de cours d'eau et de submersion marine)

14,4 Md€ d'indemnisations entre 1995 et 2019

> Le principal risque majeur en France

Les différents types d'inondation

- **Débordement d'un cours d'eau**
(de façon lente, rapide, ou torrentielle)
 - **Ruissellement**
 - **Remontée de nappes**
 - **Submersion marine**
- Mais aussi : rupture d'ouvrage, infiltration dans les réseaux, débordement de réseaux d'eaux pluviales, débordement de lac, rupture de poche glaciaire, etc.

Les leviers de la prévention de l'inondation en France



- La culture du risque
- L'aménagement du territoire
- La protection collective
- L'adaptation individuelle

→ Une combinaison de plusieurs leviers actionnés différemment par chaque territoire

1. Les solutions à bénéfices multiples : c'est quoi ?

Constats et opportunités

La réduction de la vulnérabilité du bâti aux inondations **ne constitue pas un motif de travaux** pour les particuliers (sauf quand ils ont été récemment ou qu'ils sont fréquemment inondés).

→ **Comment les encourager à réduire la vulnérabilité de leur bâti ?**

Deuxième constat



Le parc résidentiel pavillonnaire est continuellement **en travaux d'entretien, d'amélioration et de rénovation** : accessibilité, évolutivité du logement, rénovation énergétique, etc.

*En 2019, **3,1 millions de ménages**, soit **20 %** des ménages résidant dans une maison individuelle en France métropolitaine, ont terminé au moins un geste de rénovation, pour un total de **27,8 Md€**.*

La rénovation : un « cheval de Troie »



→ Profiter de l'appétence des particuliers pour la rénovation de leur logement et de l'intérêt grandissant pour la rénovation énergétique pour les amener à faire des travaux de réduction de vulnérabilité de leur logement

Des intérêts qui convergent



- Optimiser les dépenses publiques
- Optimiser les dépenses des ménages
- Optimiser les travaux
- = Limiter l'impact chez les particuliers
- = Éviter de payer deux fois

Eviter des interventions contre-productives

- Exemples :
 - Menuiseries extérieures
 - Dallage
 - Electricité
 - Chauffage
 - Isolation par l'extérieur
 - Etc....

2. Une expérimentation dans le Grand-Est

Le choix d'une expérimentation locale



- Un groupe de travail national créé : CEPRI, FFB, AQC, Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires, MRN.
- **Faire une expérimentation locale** pour impulser une déclinaison à l'échelle nationale
- Proposition du Grand-Est retenue

Le choix des territoires d'expérimentation



- Critères :
 - **Un territoire inscrit dans une démarche PAPI** afin que les particuliers puissent faire appel aux financements proposés par le Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs
 - **Un territoire suffisamment grand** pour obtenir des résultats **sans l'être de trop** pour que l'expérimentation reste relativement simple à animer
 - **Une gouvernance « simple »** : un nombre d'interlocuteurs restreint

Le Fonds Barnier (FPNRM) :

Le Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs



- Eligibilité au Fonds Barnier pour réduire la vulnérabilité de son bâti :
- Si la commune est dotée d'un **Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) avec prescriptions** → travaux financés à hauteur de 80% dans la limite de 36 000 €, pour des travaux limités à 10% de la valeur vénale du bien
- Si elle bénéficie d'un **Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)** → travaux financés à hauteur de 80% dans la limite de 36 000 € et de 50% de la valeur vénale du bien

Les Programmes d'Action de Prévention des Inondations



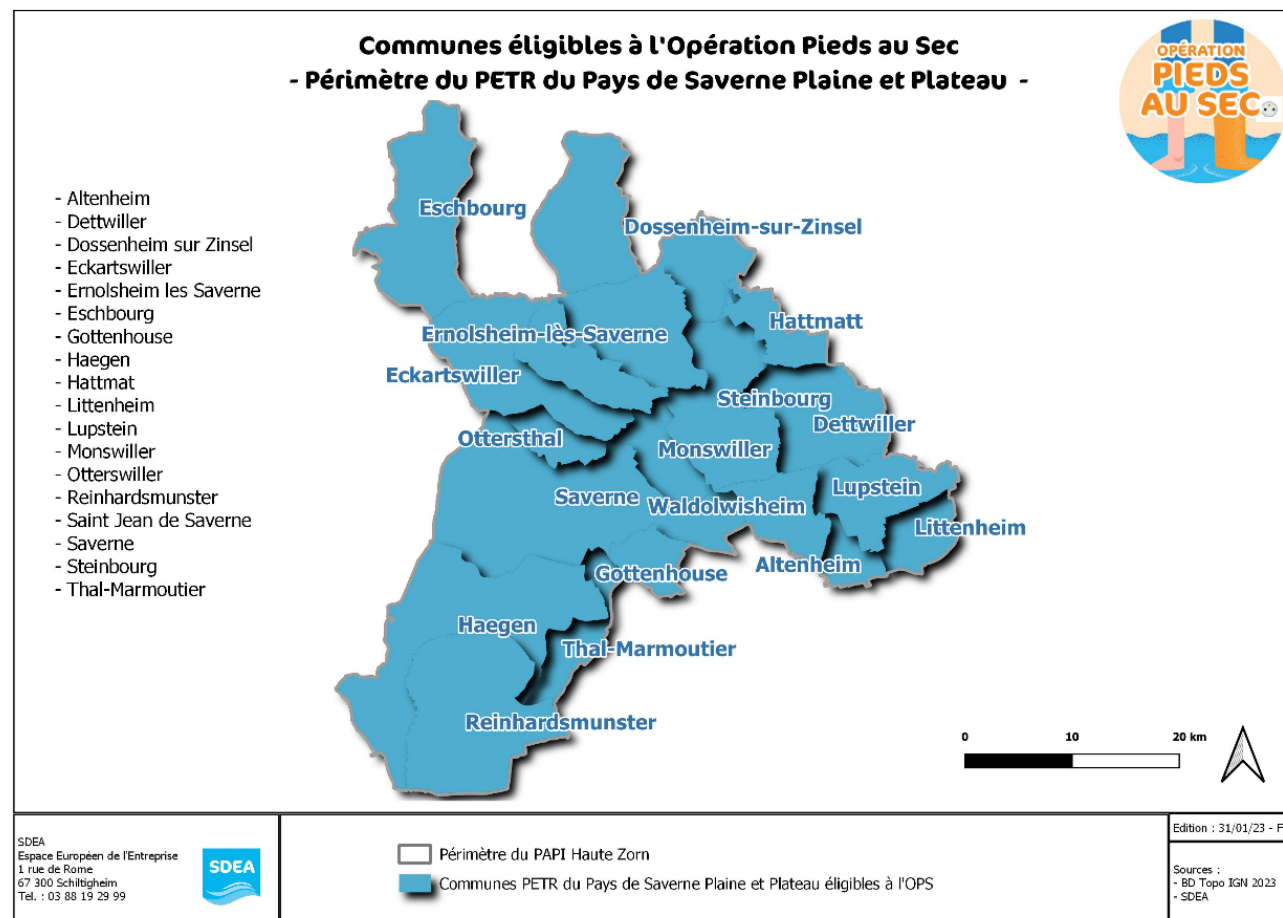
- **Un outil de contractualisation** entre les collectivités territoriales ou leurs groupements et l'État, porté par les acteurs locaux.
- Objectif : promouvoir une **gestion intégrée** des risques d'inondation sur un **bassin de risque cohérent**, en vue de **réduire leurs conséquences dommageables**
- **La réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens : un axe à part entière et bien identifié.**

Territoires d'expérimentation retenus

1. Le territoire du PAPI de la Haute-Zorn

Octobre 2022-Eté 2023

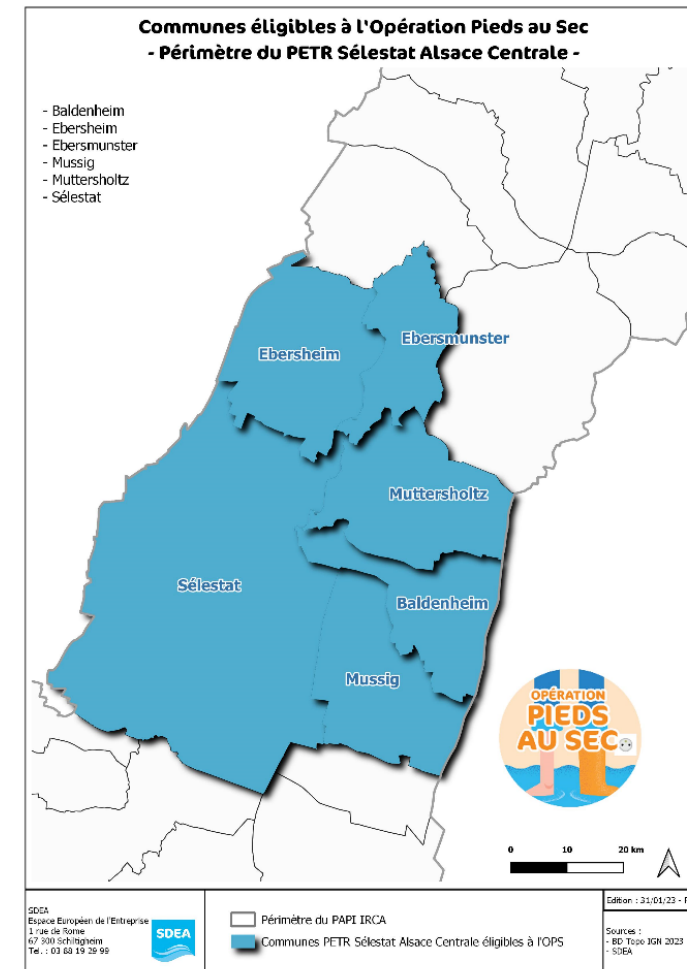
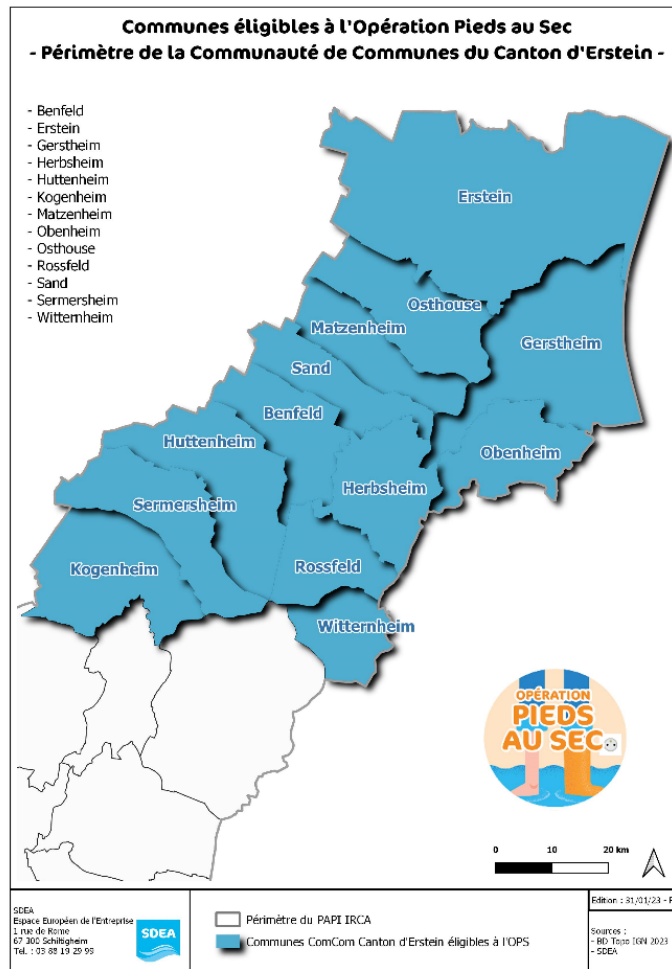
→ Mobilisation de la SEM Oktave : un acteur du tiers financement de la **renovation énergétique**



Territoires d'expérimentation retenus

2. Le territoire du PAPI III Ried Centre Alsace

Janvier 2023-
Courant/Fin 2023



Les acteurs de l'expérimentation



Les étapes

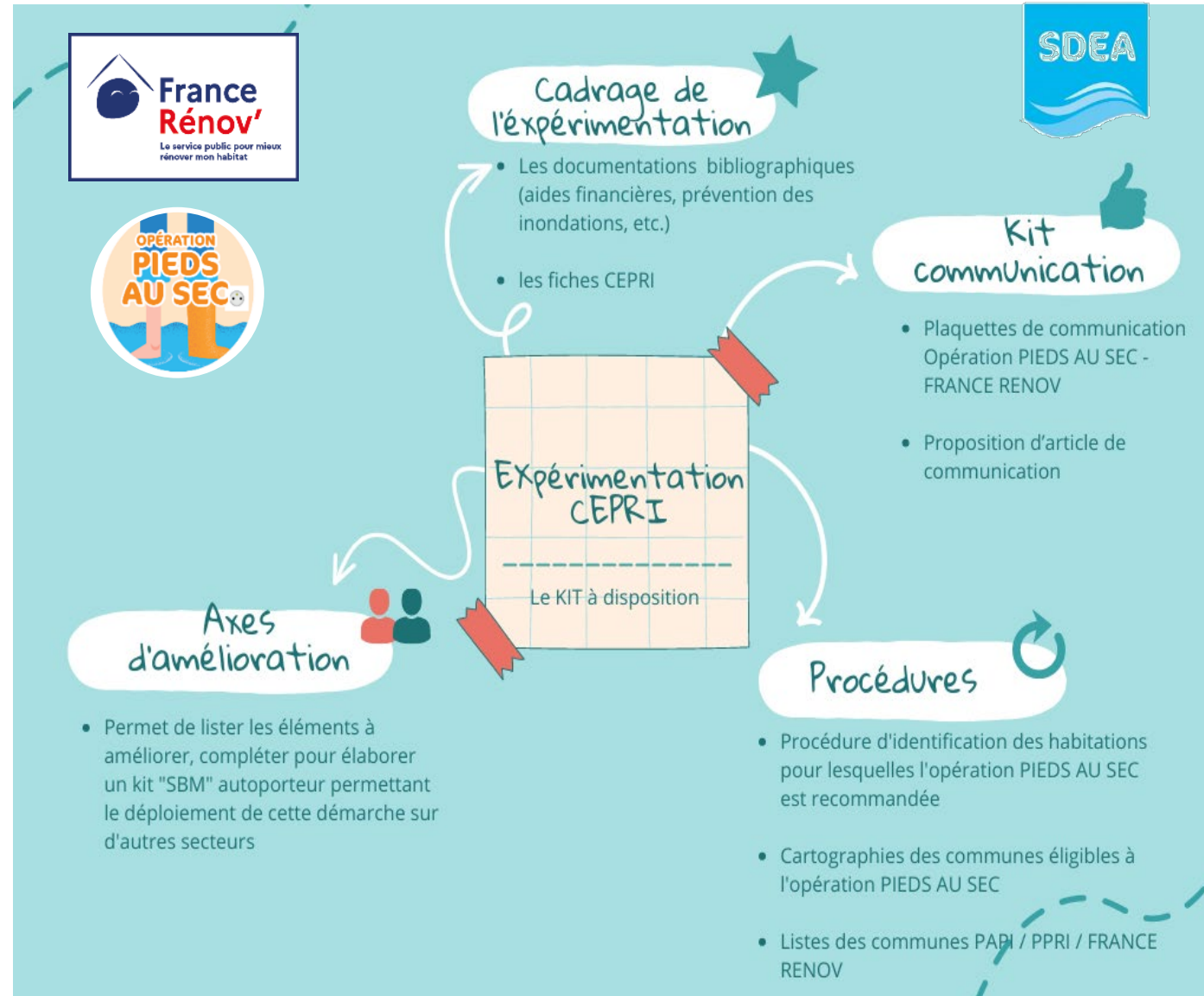
- Echange de documentation (plaquettes, contacts, cartographies...) et mise en place d'un Kit SBM par le SDEA
- Accompagnement des conseillers France Renov' lors d'un diagnostic OPS
- Promotion réciproque des services OPS et France Renov'
- Réunions régulières (Retex, suivi indicateurs, ajustements, ...)



Le kit SBM

CEPRI

Centre Européen de
Prévention du Risque d'Inondation



3. Les enseignements

Une mise en œuvre complexe



- **Malgré une très forte implication des acteurs locaux, un dispositif complexe à mettre en œuvre**
- **Les deux démarches sont différentes structurellement et donc difficilement appréhendables par les particuliers**

Des difficultés organisationnelles

- **Le manque d'une carte** des acteurs, périmètres d'interventions et services proposés, à destination des acteurs de l'expérimentation et du grand public
- **Une difficulté à capter l'attention** des habitants
- **Des difficultés de financement pour les habitants**
- **Des entreprises qui ne répondent pas favorablement** aux sollicitations de travaux

Des conseillers mis en difficulté



- **Le manque de temps des conseillers France Renov'**
- **Le manque d'information et de formation des conseillers France Renov' sur l'inondation**
- **Le manque d'éléments de langage chez les conseillers :**
crainte d'effrayer le particulier, de le submerger, et difficulté à discuter avec quelqu'un qui ne croit pas au risque

4. Des pistes de travail

Comment faciliter le travail des acteurs locaux ?



→ Profiter de la refonte de Sarenov' ? :

- **Systematiser l'intégration de la recherche Errial ou Géorisques dans le compte-rendu fourni au particulier par France Renov'**
- **Ajouter dans ce compte-rendu une redirection vers l'entité géomapienne compétente et une notice de préconisations sur les bonnes pratiques**

Comment faire pour que l'utilisateur soit réceptif ?

- Adopter une posture d' *“user-centered design”*
- Promouvoir l'adaptation globale du logement au contexte climatique et environnemental futur : une communication intégrale
- Créer un label *“maison résiliente”*

Comment faire pour que l'utilisateur comprenne ?

- **Avoir un diagnostiqueur unique** pour l'ensemble des expertises à apporter (Architecte ? “Mon accompagnateur Renov”?)
- **Accompagner la montée en compétences des artisans**

Comment faire pour que l'utilisateur ait des facilités de financements ?



- **Un guichet unique** qui centralise les différentes aides et avance les frais des travaux
- **Réduire le reste à charge** pour les particuliers

Intégrer plutôt que juxtaposer

Vers de nouvelles expérimentations...